

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 1T3
Bid Fax: (902) 496-5016

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Acquisitions
1713 Bedford Row
Halifax, N.S./Halifax, (N.É.)
B3J 3C9

Title - Sujet NCSM TORONTO - PAINT/PRESERVATION	
Solicitation No. - N° de l'invitation W3554-126084/A	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W3554-12-6084	Date 2012-05-04
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$HAL-403-8665	
File No. - N° de dossier HAL-2-69005 (403)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2012-05-10	Time Zone Fuseau horaire Atlantic Daylight Saving Time ADT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Brow, Theresa	Buyer Id - Id de l'acheteur hal403
Telephone No. - N° de téléphone (902) 496-5166 ()	FAX No. - N° de FAX (902) 496-5016
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Une visite des lieux à bord du NCSM TORONTO a eu lieu le 30 avril 2012 de 13 h à 14 h, au cours de laquelle les entrepreneurs présents ont formulé les questions, préoccupations et demandes de clarification suivantes :

1) Clarification : Les travaux sur les ponts suivants, indiqués dans l'Instruction de travail HS120060 Rev 1, ne doivent PAS être effectués dans le cadre du présent d'appel d'offres :

- a. Entrée du hangar de tribord (para. 2d de l'Instruction de travail HS120060);
- b. Pont latéral du hangar de bâbord (para. 2h de l'Instruction de travail HS120060 (point déjà incorporé au modificatif 001 à la présente demande);
- c. Entrée du hangar bâbord (para. 3a de l'Instruction de travail HS120060);
- d. Gaillard ((para. 3b de l'Instruction de travail HS120060 (point déjà incorporé au modificatif 001 à la présente demande);

2) Clarification : Traitement des chaumards et des bittes (tous les ponts). Veuillez inclure les instructions suivantes dans l'Instruction de travail HS120060 :

Toutes les bittes/les chaumards/les guides-câbles à rouleaux doivent être traités comme suit :

- a. appliquez une (1) couche de revêtement de code C420 à une EFS de 4 ou 5 mil à toutes les surfaces de travail (où le cordage touche/glisse);
- b. appliquez un système de revêtement à toutes les surfaces autres que les surfaces de travail, conformément à la réf A, para. 18. et 20. a. b., tout en respectant la palette de couleurs existantes.

3) Clarification : Traitement des éléments structuraux de la " cage d'oiseau " dans la plateforme DRESBALL (para. 2c de l'Instruction de travail HS120060) :

" La grille de la cage d'oiseau ne doit pas être enlevée; par conséquent, seuls trois côtés de ces éléments structuraux seront grenillés et peints. En présence de corrosion dans les angles des éléments structuraux/grille, l'entrepreneur doit faire tout son possible pour enlever la rouille sans enlever la grille. Si la corrosion ne peut pas être enrayée, la surface doit être traitée avec un revêtement de code C406, couche d'apprêt pénétrant la rouille avant la première application du code C420 ".

4) Clarification : Traitement des zones de la plage arrière (para 2b de l'Instruction de travail HS120060) :

" La préparation de la surface pour l'installation de la tuyauterie de descente arrondie sur les bords avant du pont, les surfaces extérieures des guide-câbles/chaumards à rouleau, le feu de poupe du coqueron arrière. Les travaux nécessitent une préparation de surface conforme à la norme

SSPC-SP-5 (grenailage). Compte tenu des contraintes liées aux espaces à traiter/accès difficile aux articles en question, on acceptera une préparation de surface conforme à la norme SSPC-SP-11 (outils manuels et électriques) produisant un profil de surface minimum de 1 mil ".

5) Question : Qui est responsable de l'enlèvement/de la protection des lance-leurres qui se trouvent sur les ailerons de passerelle bâbord et tribord (para 2e et 2f de l'Instruction de travail HS120060) ?

Réponse : Les lance-roquettes-leurres seront enlevés et remplacés par le personnel du MDN.

6) Question : Qui est responsable de l'enlèvement/du remplacement des radeaux de sauvetage?

Réponse : Tous les radeaux de sauvetage seront enlevés et remplacés par le personnel du MDN. L'entrepreneur est responsable de l'enlèvement et du remplacement (avec le matériel neuf) des garnitures en caoutchouc sur les logements des radeaux de sauvetage.

7) Question : Le MDN offrira-t-il une aire d'entreposage sécuritaire pour les éléments d'interférence qui ont été enlevés?

Réponse : Oui, une aire d'entreposage sera désignée avant le début des travaux.